



## **Sujet de stage – Stage de mémoire de fin de cycle d’Ingénieur ou de Master2**

### **Lien entre forêt et société - quelle gestion forestière dans le Parc national des Calanques pour quels objectifs ?**

#### **Contexte :**

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le 10e parc national français et le premier Parc national périurbain d’Europe à la fois terrestre et marin. Situé sur le pourtour méditerranéen, reconnu comme hot spot mondial de biodiversité, le Parc national des Calanques est inclus au cœur d’une des grandes Métropoles urbaines européennes (Aix-Marseille Provence), ce qui le place dans une situation inédite, un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels et le développement des activités. Outre un rôle régalien sur les espaces de cœur terrestre et marin, l’établissement du Parc national des Calanques joue un rôle de coordination, d’animation, d’ensembliser dans la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire du Parc national (cœur et aire d’adhésion) en conformité avec sa charte et en lien étroit avec l’ensemble des acteurs locaux. La politique ancienne et continue d’acquisition foncière menée depuis un siècle par l’Etat et les collectivités est un atout du territoire sur lequel s’appuyer, avec aujourd’hui 90 % de la surface aux mains de grands propriétaires publics disposant d’une riche et longue expérience de gestion. Le Parc national travaille de concert avec l’Office national des Forêts sur la gestion de ces propriétés publiques et souhaite établir avec les acteurs concernés un cadre d’actions général sur la gestion forestière globale sur son territoire.

L’Office National des Forêts est un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) dont les statuts sont définis dans le Code forestier. Le statut d’EPIC lui confère une autonomie administrative et financière. En application du Code forestier et des politiques environnementales nationales et européennes, la gestion menée par l’ONF s’effectue dans un cadre réglementaire précis. Ce cadre porte le nom de « régime forestier » et s’applique à la gestion des forêts domaniales et des collectivités. Il définit un certain nombre de règles visant à prendre en compte les différentes fonctions de la forêt.

Le cœur du Parc national concentre les enjeux de protection des patrimoines naturels en particulier pour la partie terrestre au niveau du littoral, des falaises, éboulis et milieux forestiers et ouverts qui abritent des habitats et espèces hautement patrimoniaux. Leur préservation nécessite la mise en œuvre intégrée des différentes politiques de gestion des espaces naturels, notamment en ce qui concerne la protection des forêts contre l’incendie (DFCI). Les enjeux du cœur s’étendent dans l’aire d’adhésion avec les interactions ville-nature plus prégnantes qui génèrent de nombreuses pressions sur les milieux naturels, notamment : protection contre les feux de Forêts, continuités écologiques, gestion de l’accueil et de la fréquentation, etc.

## Objectifs du stage :

L'objectif de ce stage co-encadré par le Parc national des Calanques et l'Office national des Forêts est de préciser un cadre d'actions entre ces deux structures, en lien avec les autres parties prenantes, afin de gérer et protéger de façon efficiente le patrimoine forestier sur ce territoire d'exception, de le décliner de manière opérationnelle en cahiers techniques et de l'appliquer sur un site pilote par la mobilisation des acteurs concernés. Le périmètre d'étude de ce stage est le cœur et l'aire optimale d'adhésion du Parc national des Calanques.

## Missions :

### 1- contribuer, en concertation avec les agents des deux structures, à l'élaboration d'un cadre d'actions de gestion forestière (stratégie forestière) ONF-Parc national des Calanques

- Rappels des attendus réglementaires : charte du Parc, Marcoeurs, Site classé, DOCOB N2000, Code Forestier et plans d'aménagement forestier / et non réglementaires : Défense des Forêts contre l'Incendie => Synthèse des possibles et des vocations.
- Quelle biodiversité des espaces forestiers dans le PNCalanques et quels enjeux à court/moyen/long terme ? Quels services rendus par les forêts ?
- Quelles typologies paysagères des espaces forestiers dans le PNCalanques et quels enjeux à court/moyen/long terme ?
- Recenser les études et autres documents déjà disponibles, ainsi que les structures et personnes ressources
- Définition du cadre d'action en créant une typologie des zones avec hiérarchisation des enjeux et des actions envisagées : type de gestion forestière attendue selon les typologies forestières / quels suivis scientifiques/ quelles évolutions souhaitées à court / moyen /long terme ?
- Mise en œuvre des échanges, réunions, concertations nécessaires : définition du public visé, des enquêtes à mettre en place, rédaction des comptes-rendus, synthèses.

**Livrable attendu : cadre d'actions de gestion forestière dans le Parc National des Calanques, dans le cœur et l'aire optimale d'adhésion.**

**(document rédigé, illustré, cartographique)**

**Le livrable devra préciser pour chaque action une vision dynamique sur le long terme en accord avec les objectifs poursuivis.**

### 2- Elaborer des cahiers techniques de prescriptions de gestion des actions de gestion forestière en lien avec les enjeux suivants :

- Evaluation de la patrimonialité et évolution souhaitée des peuplements forestiers, suivis scientifiques et paysagers à mettre en œuvre
- Identification d'une trame forestière en fonction des enjeux de continuités écologiques, maturité et ancienneté des massifs forestiers : ilots, arbres remarquables/ biodiversité

- Identification des unités paysagères (y compris à partir de bibliographies existantes) et des zones les plus sensibles au plan paysager (à partir d'une analyse paysagère *in situ*).
- Cahiers de prescriptions DFCI et OLD : Prise en compte du paysage, de la biodiversité et des peuplements forestiers dans le cadre des opérations de DFCI (Bandes débroussaillées de sécurité, coupures de combustibles, etc.) et des Obligations Légales de Débroussaillage. Suivis à mettre en œuvre. Multifonctionnalités à envisager.

**Livrable : cahier de prescriptions techniques illustré et chiffré au statut BAT. Impression du livrable**

**La rédaction devra prendre en compte différents pas de temps et les points d'étape nécessaires**

### **3 Application du cadre d'actions de gestion forestière à un site pilote :**

Proposer un projet de gestion forestière à long terme sur un site pilote prédéfini prenant en compte les éléments du cadre d'actions forestières et les prescriptions techniques établies. Cette mission pourra être confortée par l'organisation d'un séjour d'accueil d'une classe d'étudiants en formation d'écologie et/ ou de paysage sur 3-4 jours apportant sa contribution au cahier des charges : pré-diagnostic environnemental, enquête sociale auprès des usagers locaux et des visiteurs sur la perception des peuplements et propositions de gestion.

**Livrable : projet de gestion de la zone concernée intégrable aux documents de gestion durable réglementaires existants (plans d'aménagement forestiers)**

### **Profil recherché**

Bac+5 en écologie/ paysage/ gestion des espaces naturels/ aménagement du territoire/ ingénieur forestier.

#### **Compétences techniques :**

Connaissances naturalistes et en écologie forestière indispensables notamment en contexte méditerranéen : biodiversité, multifonctionnalité, TVB, évolutions dans le temps, enjeux et contraintes. Vision dynamique et écosystémique des espaces forestiers méditerranéens.

Des compétences en paysage des espaces de nature seront appréciées.

Connaissances dans les domaines de l'aménagement du territoire (politiques publiques, documents de planification, réglementations) appréciées.

#### **Compétences savoir-faire:**

Pratiquer une communication scientifique adaptée aux publics visés

Collecter et analyser des données multifactorielles

Appréhender un objet ou un processus complexe

Planifier sur le moyen et le long terme (vision diachronique)

Maîtrise et fort intérêt pour les logiciels de SIG (QGIS), Bonne connaissance de Word et Excel

**Compétences savoir-être:**

Capacité de travail en autonomie - Rigueur scientifique – Capacités relationnelles et rédactionnelles, esprit de synthèse. Etre créatif et diplomate.

Permis B indispensable.

Le stagiaire pourra compter sur l'encadrement et l'appui technique des chargés de mission des deux structures sur différentes thématiques : paysage, DFCI, gestion forestière, études scientifiques, etc.) et du suivi et encadrement du Chargé de mission Espaces naturels forestiers et agricoles du Parc national des Calanques et du Responsable de l'unité territoriale Etoile-Calanques à l'ONF.

**Conditions de travail**

Stage de 6 mois (conventionné uniquement) à pourvoir au plus tôt à compter de janvier 2021 - Temps plein (35 heures hebdomadaires)

Poste basé au Siège du Parc national des Calanques – 141 avenue du Prado 13008 Marseille et à la maison Forestière des Calanques, Rte Gaston Rebuffat, 13009 Marseille et télétravail à organiser en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Mises à disposition des véhicules de service, bureau et ordinateur fixe selon les modalités fixées avec le maître de stage.

**Structures encadrantes** : D'un point de vue administratif, le support d'emploi de ce stage est le PNCAL. Cependant, ce stage est piloté par le binôme PNCAL - ONF, avec notamment un hébergement partagé du stagiaire entre PNCAL et ONF

**Structures ressources** : DREAL - Inspection des sites, Métropole-DFCI, DDTM – OLD, CRPF

**Comité de suivi du stage** : PNCAL, ONF, Métropole, DREAL ... Voir Communes du territoire et, CNPF pour les forêts privées.

**Candidatures**

Les candidatures (CV et LM) sont à transmettre par mail à [lucas.gleizes@calanques-parcnational.fr](mailto:lucas.gleizes@calanques-parcnational.fr) et [remi.bonardo@onf.fr](mailto:remi.bonardo@onf.fr) avant le 17/01/2021. Les entretiens auront lieu le 19 janvier 2022.

**Calendrier** : de février à octobre 2022 sur 6 mois selon les disponibilités du candidat sélectionné par un jury composé des agents du comité de suivi.